Prévention et Secours Civiques





PSC1 Diplôme national + RIFAP

CD 63

Formation reconnue par la préfecture

Reaction et Intervention Face à un Accident de Plongée

			Repas à organiser
Au local du CAP			ensemble pour le midi au local du CAP
à Beaumont			
	Mardi 9 janvier 2018	de 20 h 00 à 22 h	
Module	Samedi 13 janvier 2018	de 8 h 30 à 12 h	
PSC1	Samedi 13 janvier 2018	de 13 h 00 à 17 h	
(10 h)			
Module	J J. 10 :		
oxygéno thérapie	vendredi 19 janvier 2018		
Les modules RIFAP seront dispensés pendant des créneaux piscines			

Formateurs:

Moniteurs commission secourisme CODEP63

Dates à définir en début de formation PSC1

La formation Prévention et Secours Civiques 1 correspond à une formation secourisme de 10 h.

Pour le module RIFAP il faut rajouter un module oxygénothérapie

RIFAP obligatoire à partir du niveau 3

Accessible à tous, mais priorité à ceux qui passent des niveaux

<u>Coût</u>: 35 euros à l'ordre du comité départemental de plongée sous marine lors de la première séance.

Renseignements et inscriptions par mail avant le 6 janvier auprès de Didier CHASSAING

Venir avec votre numéro de licence 2018

